

La promotion de l'allaitement maternel en Suisse – les expériences des 10 dernières années

Clara Bucher

Fondation Suisse pour la promotion de l'allaitement maternel

1. Comment les femmes allaitent en Suisse

Particularités suisses

Pour mieux comprendre la situation en Suisse je commencerai avec quelques généralités:

Nombre d'accouchements

En Suisse il y a environ 80 000 accouchements par an (98% en milieu hospitalier, 2% en maison de naissance ou à domicile). La durée de l'hospitalisation pour un accouchement s'est réduite ces dernières années d'une moyenne de 7 à une moyenne de 5 jours. Les prestations pour la maternité sont couvertes par les assurances maladies de base (obligatoires), y compris les contrôles de grossesse, un cours de préparation à la naissance, l'accouchement proprement dit et les soins au post-partum à l'hôpital ou ailleurs, ainsi que les visites d'une sage-femme jusqu'à 10 jours après l'accouchement et 3 consultations d'allaitement.

Congé maternité

Il n'y a pas de congé maternité payé. Il y a juste une interdiction de travailler jusqu'à 8 semaines après l'accouchement, c'est la condition légale minimale. Heureusement beaucoup de femmes ont des contrats de travail (services publics et autres) incluant un congé maternité payé de 16 semaines. Les femmes ont le droit d'allaiter pendant leur travail, mais le paiement de ces pau-

ses pour allaiter ou pomper le lait n'est pas clairement réglé. Ces conditions sont très défavorables pour l'allaitement, car la durée du congé maternité a une influence directe sur la durée de l'allaitement.

Langues nationales

Les 4 langues nationales et les grandes diversités culturelles dans les 4 parties linguistiques créent certaines difficultés pour des actions au niveau national, d'autant plus que le système de santé est de la compétence des cantons (équivalent des départements ; 26 cantons).

Fréquence et durée de l'allaitement en Suisse - résultats d'un travail de recherche de 1994

En 1994, env. 2000 jeunes mères en Suisse ont été questionnées, 6 mois après la naissance de leur enfant (questionnaire distribué par les puéricultrices). Les questions concernaient la fréquence et la durée de l'allaitement et les influences jouant pour ou contre la décision d'allaiter.

La durée de l'allaitement a considérablement augmenté en Suisse au cours des 10 à 20 dernières années. J'aimerais juste vous présenter 3 résultats-clefs :

- 73% des femmes allaitaient intégralement ou partiellement 3 mois après l'accouchement (en 1979 seules 30% allaitaient en-

core 10 semaines après l'accouchement)

- 92% des femmes commencent par allaiter à la naissance de leur enfant
- env. 80% des mères interrogées ont l'intention d'allaiter

Les influences concernant la durée de l'allaitement sont multiples :

favorables

- Le statut socioculturel élevé, respectivement la formation de la mère et de son partenaire
- L'âge avancé de la mère
- L'attitude favorable du partenaire
- Le premier contact avec le nouveau-né, juste après la naissance
- Le rooming-in (présence continue du bébé dans la chambre de la mère) dès la naissance
- Le post-partum à domicile (accouchement ambulatoire)
- L'accès facile aux consultations (dépend du statut socioculturel)

défavorable

- L'administration complémentaire de liquide (thé et autre) à l'hôpital
- La distribution d'échantillons de lait en poudre à l'hôpital
- La contraception orale
- Le tabagisme (actif ou dans le passé).

Ce travail de recherche démontre que les critères de l'UNICEF pour les hôpitaux « amis des bébés » se justifient pleinement pour favoriser l'allaitement.

2. Initiative «hôpitaux amis des bébés» (Baby Friendly Hospital Initiative BFHI) en Suisse

L'initiative «hôpitaux amis des bébés» (lancée par l'OMS et l'UNICEF en 1989) a été initiée en Suisse au début des années 90. Se basant sur les «10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel», les premiers hôpitaux ont reçu le certificat «amis des bébés» en 1994.

Parallèlement, une version adaptée du «Code international de commercialisation des substituts de lait maternel» a été signée par les fabricants de préparations pour nourrissons en 1994.

Ce travail pionnier a été réalisé par un groupe de travail de l'UNICEF. La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement le poursuit aujourd'hui.

3. La Fondation pour la Promotion de l'Allaitement maternel

La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel a été créée il y a un an.

But principal

Le but principal est – comme son nom l'indique – de promouvoir l'allaitement en Suisse pour permettre aux nouveau-nés de prendre un départ sain dans la vie et de fournir une contribution très importante à la promotion de la santé à moyen et long terme.

Nous respectons l'autonomie de la femme. Nous voulons qu'elle ait accès à des informations indépendantes et objectives pour décider si elle veut allaiter ou non (informed choice) et nous respectons sa décision.

Buts pour 2004

Voici un extrait des buts de la Fondation pour 2004 :

- 80% des enfants nés en Suisse seront allaités pendant leurs 4 premiers mois

- 50% des enfants naîtront dans un environnement «amis des bébés»

- 95% des mères et 80% des pères connaîtront les avantages de l'allaitement

- Les professionnelles autour de la mère et du nouveau-né connaîtront les avantages de l'allaitement et l'importance d'un suivi et de la consultation en allaitement.

L'organisation de la Fondation

Les membres de la Fondation sont des agents importants pour la promotion de la santé et de l'allaitement au niveau politique, professionnel et financier.

- Office fédéral de la santé publique

- Associations professionnelles des sages-femmes, consultantes en lactation, puéricultrices, médecins spécialistes en pédiatrie et en obstétrique

- Organisations pour la promotion de la santé

- UNICEF suisse

- Assurances maladie

Les membres ont des représentant(e)s au Conseil de Fondation, organe prenant les décisions stratégiques. Un Comité du Conseil m'accompagne dans mon travail quotidien, je suis la seule employée.

Financement

La Fondation est financée par les cotisations des membres et par le financement de projets, soit par des membres (assurances maladies), par d'autres organisations (p.ex. Fondation suisse pour la Promotion de la Santé) ou par des sponsors (p.ex. Johnson & Johnson).

4. Les activités de la Fondation

Pour pouvoir augmenter la fréquence et la durée de l'allaitement nous devons travailler à 3 niveaux:

1. Améliorer les conditions autour de la naissance avec l'é-

valuation des hôpitaux favorables à l'allaitement maternel

2. Intensifier le travail de relations publiques pour informer la population sur les avantages de l'allaitement

3. Améliorer les conditions de travail des femmes enceintes et des jeunes mères (but à long terme)

L'évaluation des hôpitaux favorables à l'allaitement maternel

Pour les hôpitaux, il s'agit d'un processus de changement qui implique le personnel à tous les niveaux: personnel soignant, sages-femmes, corps médical et aussi administratif. La base de l'évaluation est représentée par les «10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel».

1^{ère} étape : Auto-évaluation

L'hôpital s'évalue lui-même à l'aide d'un questionnaire et établit ses statistiques pendant 2 mois.

2^{ème} étape : Première visite et conseils

Une experte fait une première visite pour voir avec les responsables où il faut encore prévoir un changement dans la routine ou une formation du personnel. Cette visite peut être suivie par d'autres interventions consultatives de l'experte.

3^{ème} étape : Visite d'évaluation

La visite d'évaluation se fait seulement si les 10 conditions sont appliquées dans le quotidien de l'hôpital. La visite comprend des interviews avec le personnel et avec des jeunes mères.

4^{ème} étape : Décision de la commission d'examen UNICEF

Basé sur le rapport écrit des expertes et les statistiques, la commission d'examen mandatée par l'UNICEF décide si l'hôpital est certifié; si tout va bien, sans réexamen ultérieur.

5^{ème} étape : Remise du diplôme au nom de l'UNICEF et de la fondation

Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un examen ponctuel,

mais qu'il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'un processus sur le long terme, qui ne se termine pas avec l'évaluation.

Aujourd'hui 36 hôpitaux et une maison de naissance sont certifiés (sur un total d'env. 180 hôpitaux et 15 maisons de naissance en Suisse).

Statistiques et réévaluations

Statistiques

Les hôpitaux certifiés doivent continuer de tenir des statistiques pour tous les nouveaux né. Ces statistiques leur permettent de voir comment ils travaillent. Depuis 1999, l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle établit une analyse des résultats et une analyse comparative entre les hôpitaux. Nous pouvons voir par exemple où les bébés reçoivent le moins de liquide complémentaire.

Réévaluation

Selon les résultats de ces statistiques, la commission d'examen UNICEF décide quel hôpital doit être réévalué, en principe après 4 à 6 ans. Les réévaluations sont comparables aux évaluations, toujours avec un accent mis sur le processus de changement.

Le monitoring de la commercialisation des préparations pour nourrissons

Se basant sur le Code international, les fabricants de lait en poudre (Nestlé, Milupa, Novartis pour Wander et Galactina, et d'autres) ont signé en 1994 un «Code de conduite concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons».

Une commission paritaire - avec des représentants des fabricants et de la Fondation - se retrouve régulièrement pour surveiller l'application du code. Ce travail basé sur le dialogue est très fructueux.

Relations publiques

La Fondation organise des interventions publiques aussi souvent que possible, toujours avec les

moyens limités que nous avons à disposition.

Semaine mondiale de l'allaitement

Cette semaine au mois d'octobre est une bonne occasion pour agir. Cette année, en collaboration avec les association professionnelles des sages-femmes, des puéricultrices, des consultantes en lactation et La Leche Liga, nous avons préparé un dossier de presse, qui a été envoyé non seulement à la presse, mais aussi aux hôpitaux qui ne sont pas encore évalués. Un poster a été mis à disposition des professionnelles pour leurs actions locales.

Brochure d'information

L'année prochaine, notre brochure d'information va être rééditée. Nous la prévoyons de sorte qu'elle soit aussi utile à des femmes de langue étrangère ou peu habituées à lire.

Collaboration avec les professionnelles

Pour promouvoir l'allaitement, nous devons collaborer avec les professionnel(le)s qui travaillent avec les jeunes mères et les nouveau-nés : sages-femmes, puéricultrices, consultantes en lactation, médecins pédiatres et obstétriciens. C'est en effet par leur intermédiaire que les femmes reçoivent le plus d'informations et de soutien pour l'allaitement.

5. Conclusions

L'allaitement est de loin la meilleure prévention qui soit. Si, en 2004, 50% des enfants en Suisse naissent dans un environnement favorable «amis des bébés», un premier grand pas sera franchi.

L'ALLAITEMENT MATERNEL, QUEL PLAISIR... ET EN PLUS C'EST BON POUR LA SANTÉ !